RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE CHARLEVOIX

DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1ER AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

MOT DE LA RESPONSABLE DE POSTE

C’est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de Charlevoix de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2018-2019. Conformément à nos engagements ainsi qu’aux priorités dégagées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l’ensemble du territoire couvert.

On y retrouve notamment les activités réalisées en lien avec les priorités locales, les statistiques reliées à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et au traitement des cartes d’appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d’assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Sergente Nadia Lavoie

Responsable du poste de la MRC de Charlevoix

PRIORITÉS LOCALES[2]

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2018-2019 et le bilan des activités réalisées :

Priorité : Maximiser la visibilité dans les municipalités visées

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Présence policière à l'Isle-aux-Coudres		44
Présence policière aux Éboulements		81
Présence policière à Petite-Rivière-Saint-François		92

Priorité : Intervenir dans la lutte aux stupéfiants

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Effectuer des barrages contre la consommation d'alcool et de drogue au volant		73
Assurer une présence policière dans les commerces et les bars		6

Au cours de l'année 2018-2019, 7 dossiers de trafic de drogue et 15 dossiers de possession de drogue ont été réalisés. Ceux-ci ont amené à plusieurs perquisitions et arrestations.

Priorité : Accentuer la présence policière aux traverses piétonnières et cyclistes

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Assurer une présence policière aux traverses piétonnières et cyclistes		40
Les cadettes de la Sûreté du Québec ont réalisé une activité de sensibilisation en regard du partage de la route entre les divers usagers le 4 août 2018 dans la MRC de Charlevoix. L'activité visait plus précisément la sensibilisation des automobilistes au respect de la priorité accordée à un piéton engagé ou qui manifeste son intention de s'engager dans un passage pour piéton. Les cadettes ont emprunté un passage piétonnier tout en étant à l'intérieur d'une bulle de plastique sur laquelle on pouvait lire le message de sensibilisation : « Attention piétons! ». Elles ont également distribué de la documentation sur le sujet.		

* *Voir la section « Résolution de problèmes » pour d'autres activités en lien avec la sécurité des traverses piétonnières*

Priorité : Mise en place du programme aîné avisé

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Conférence sur la prévention de la maltraitance et de la fraude envers les aînés		4
Les cadettes de la Sûreté du Québec ont réalisé un projet de prévention à la résidence pour personnes âgées des *Bâtisseurs* à Baie-Saint-Paul. Le projet avait pour but d'informer les personnes ainées sur différentes problématiques qui peuvent les toucher, par exemple la maltraitance, la fraude et la conduite automobile, puis de dresser un portrait global en ce qui a trait à l'isolement social. Pour ce faire, les cadettes ont rencontré les résidents un par un afin de leur remettre de la documentation sur les problématiques en question. De plus, ces rencontres en privé permettaient de briser l'isolement social et d'observer l'environnement général du logement de l'ainé. Suite à leur passage à la résidence des *Bâtisseurs*, les cadettes ont constaté que l'ensemble de la résidence offre un environnement de qualité à la majorité de ses résidents. Elles ont souligné quelques points qui, sans être majeurs, pourraient augmenter le sentiment de sécurité des résidents (par exemple l'installation d'œil magique sur les portes).		

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année :

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES	NB REQUÊTES
Effectuer de la surveillance à l'intersection du chemin Cartier et du rang 1 à Saint-Hilarion pour le respect de l'arrêt obligatoire.	C	Plusieurs opérations ont été effectuées et des constats d'infraction ont été émis.	1
Effectuer de la surveillance lors du transport scolaire dans le village des Éboulements.	C	Des opérations en transport scolaire sont planifiées sur l'ensemble du territoire.	1
Effectuer de la surveillance concernant la vitesse sur le chemin Saint-Placide à Baie-Saint-Paul.	C	Un radar éducatif a été installé sur la rue Saint-Placide pendant 2 semaines. De plus, plusieurs opérations radars ont été effectuées et des constats d'infraction ont été émis.	1
Effectuer de la surveillance concernant la vitesse et l'utilisation excessive des freins moteurs sur le chemin de l'Équerre et le chemin Paul-René Tremblay à Baie-Saint-Paul.	C	Six opérations ont été faites dans le secteur. Des avertissements et des constats d'infraction ont été émis. De plus, un avis a été donné aux compagnies de transport qui circulent dans le secteur.	1
Effectuer une présence policière lors d'une réunion concernant le Club Med à Petite-Rivière-Saint-François	C		1

***LÉGENDE**

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opération Impact		25
Opération Zones scolaires		123
Opération Transpec		68
Opération sur le respect du corridor de sécurité		6
Patrouille à pied et à vélo	Les deux cadettes de la Sûreté du Québec ont effectué des patrouilles à pied et à vélo tout au long de l'été 2018	-

Opération nationale concertée	Port de la ceinture – Pâques – Usagers vulnérables – Journée nationale des patriotes – Fête nationale du Québec – Fête du Canada – Vacances de la construction – Fête du Travail – Distraction cellulaire – Action de grâce – Période des fêtes	11
Patrouille dans les sentiers de motoneige		5
Patrouille aux abords des sentiers de motoneige		4
Atelier sur l'installation sécuritaire d'un siège d'auto pour enfant		2
Activité de prévention sur le partage de la route		1
Activité sur les règles de sécurité à vélo «*Géni-vélo* »		1
Rencontre avec des commerçants pour les sensibiliser contre la fraude		35
Atelier de prévention contre les disparitions et les enlèvements		2
Atelier de prévention contre les vols et les méfaits		1
Atelier de prévention « Party sans déraper» contre la consommation d'alcool et de drogue au volant		5
Distribution d'affiches de prévention contre la violence conjugale dans des bars de la MRC		3

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (rencontres et échanges avec les acteurs-clés) réalisées par nos membres cette année. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontres ou échanges avec maire/mairesse ou préfet/préfète		37
Rencontres ou échanges avec directeur/directrice général(e)		24
Rencontres ou échanges avec intervenant(e)s municipaux		34

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici une problématique qui a été traitée par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Plusieurs citoyens de la ville de Baie-Saint-Paul ont rapporté que les automobilistes ne cédaient pas le passage aux piétons. Les cadettes de la Sûreté du Québec ont donc procédé à une analyse comparative de la situation et l'ont comparée à celle vécue dans la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Elles ont conclu en l'existence de la problématique. Elles ont donc mis en place quatre mesures afin d'améliorer la situation : 1. Informer les gens sur l'importance de céder la priorité aux piétons et les conséquences judiciaires qui s'en suivent en distribuant un total de 250 dépliants; 2. Effectuer un projet de prévention tape-à-l'oeil afin de sensibiliser la population à l'importance des traverses piétonnes et remettre au minimum 70 dépliants lors de ce projet; 3. Remise de 50 constats d'infraction relatifs aux traverses piétonnières; 4. Rendre les traverses piétonnières plus visibles pour les automobilistes et pour les piétons.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Participation de plusieurs policiers de la MRC au grand McDon de Baie-Saint-Paul le 2 mai 2018.
Participation au Défi têtes rasées Leucan à Baie-Saint-Paul le 12 mai 2018.
Participation des cadettes de la Sûreté du Québec à différentes activités de la Maison des jeunes de Baie-Saint-Paul à l'été 2018.

Participation à la collecte de sang des services d'urgence de Baie-Saint-Paul le 24 juillet 2018.
Présence policière dans les villes et villages de la MRC à l'occasion de l'Halloween.
Présence policière à la guignolée des médias de Baie-Saint-Paul le 16 décembre 2018.
Plusieurs présences policières dans les arénas de la MRC, plus particulières lors de tournois de hockey.
Plusieurs présences dans des garderies afin de parler du métier de policier et de présenter le véhicule de patrouille.
Plusieurs présences policières lors d'activités sportives et culturelles : Marche de Compostelle à l'Isle-aux-Coudres – Festivités de la Saint-Jean-Baptiste – Fête du Canada – Carnaval de Saint-Hilarion – Festif de Baie-Saint-Paul – Etc.
Présences policières lors de marches pour l'environnement à l'Isle-aux-Coudres et à Baie-Saint-Paul
Activité de type « Café avec un policier » le 7 février 2019 au centre commercial de Baie-Saint-Paul. Les citoyens ont eu l'occasion de discuter avec des policiers et de poser des questions sur divers sujets.
Activité de burinage au Massif de Charlevoix au cours du mois de mars 2019.

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront tout particulièrement d'apprécier la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre en perspective ces données et d'en analyser l'évolution, vous pourrez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'écartent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de Charlevoix. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur des autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC et donc d'affecter possiblement à la hausse les données statistiques (par exemple les constats provinciaux, les collisions, la criminalité et les cartes d'appel). Les données n'étant pas dissociables pour le moment, cette mise en garde sera valide jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2019-05-13

La sécurité des réseaux de transport

Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Collisions						
	Collisions mortelles	2	2	3	2	3
	Collisions avec blessés graves [1]	1	0	3	2	4
	Collisions avec blessés légers	86	57	80	86	100
	Autres collisions avec blessés [2]	1	0	9	7	4
	Collisions matérielles	352	295	313	296	288
	Sous-total :	**442**	**354**	**408**	**393**	**399**
Interventions						
	Avertissements nautiques	0	0	0	0	0
	Capacités affaiblies	31	26	20	25	19
	Autres crimes [3]	79	38	46	42	29
	Constats provinciaux	1 644	257	1 759	1 559	2 130
	Constats municipaux	674	2 320	1 013	692	992
	AVVR [4]	46	47	34	16	21
	Avertissements	560	528	740	431	504
	Sous-total :	**3 034**	**3 216**	**3 612**	**2 765**	**3 695**

1 Pour les collisions avec blessés, la distinction entre « graves » et « légers » a débuté en janvier 2014.

2 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.

3 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).

4 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1er avril.

Graphique 1 : Collisions

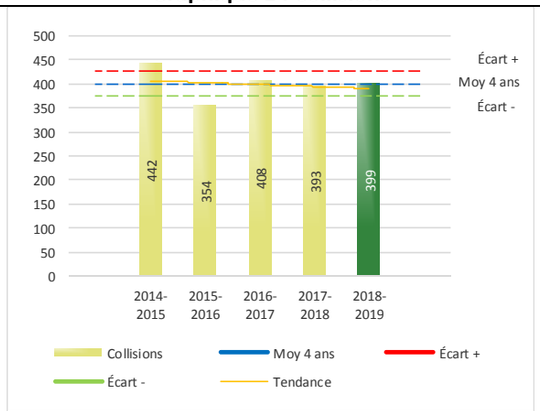

Graphique 2 : Catégories de collisions

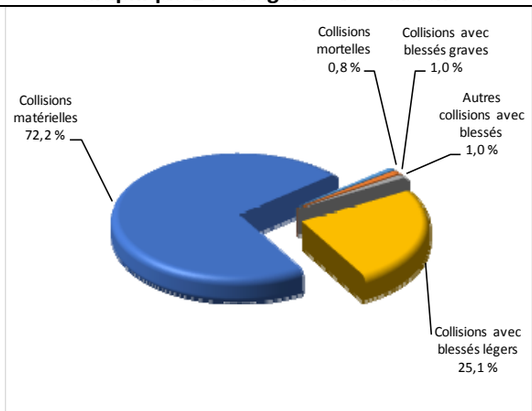

Collisions

Le graphique 1 permet de constater que le bilan routier est demeuré stable au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 339, se situe au milieu de la zone d'écart moyen. Le bilan des collisions de l'année courante est donc statistiquement stable par rapport aux années antérieures.

La variation la plus importante se situe au niveau des collisions avec blessés légers qui affichent une augmentation de 14 collisions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est en accord avec la tendance observée pour les quatre années précédentes pour ce type de collision.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions

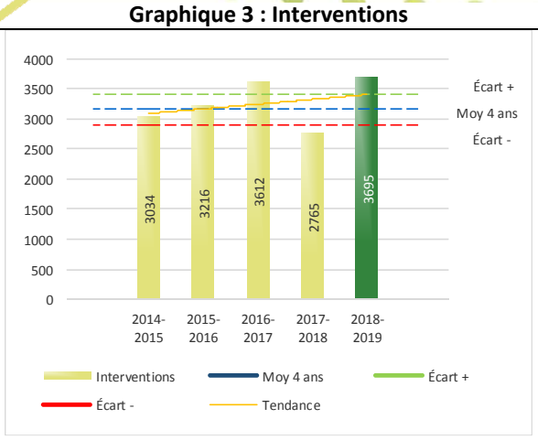

Graphique 4 : Catégories d'interventions

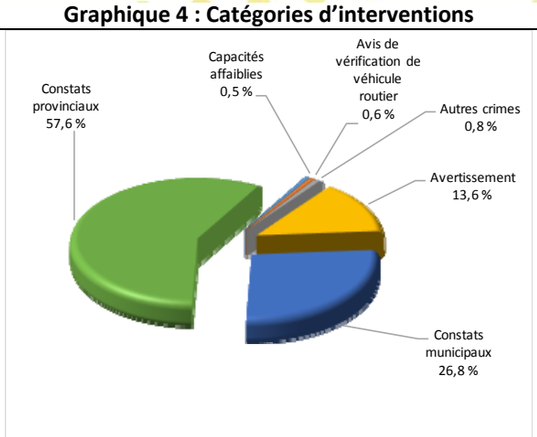

Interventions

Le graphique 3 présente une augmentation du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur ce qui signifie que les résultats présentent une amélioration statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats provinciaux qui affichent une augmentation de 571 ainsi que des constats municipaux qui affichent une augmentation de 300 par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique en partie par la bonification de la patrouille sur la route 138 au printemps et à l'été 2018 en prévision du sommet du G7. Il est à prévoir, à long terme, que le nombre de constats revienne à la normal.

Graphique 5 : Collisions au cours des dernières années

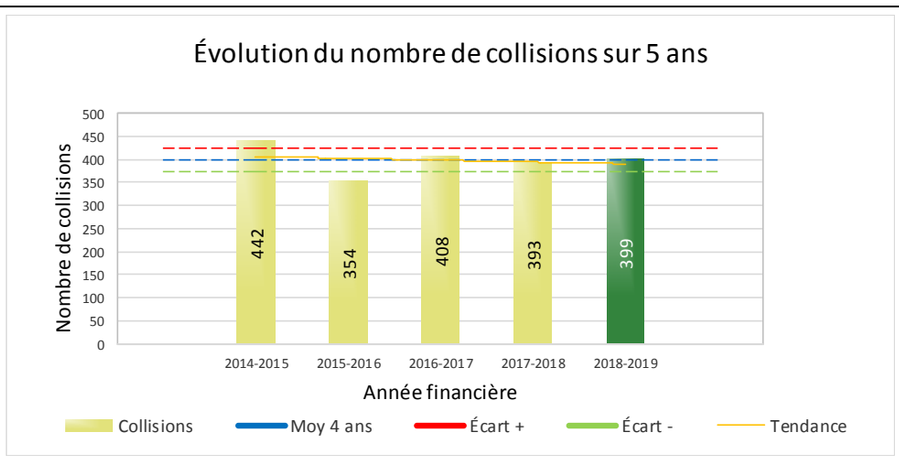

Le graphique 5 présente l'évolution des collisions. Une augmentation de 6 collisions par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours. Ce résultat correspond à la tendance observée sur les quatre années précédentes. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type d'interventions demeure stable pour la MRC.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
1) Alarmes[1]	0	0	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation[2]	0	0	0	0	0
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	31	29	29	18	19
5) Nuisance	17	9	17	12	12
Total :	**48**	**38**	**46**	**30**	**31**

1 Les « Alarmes » du tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par une centrale au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infractions de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Évolution du nombre de constats émis pour infraction aux règlements municipaux pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux

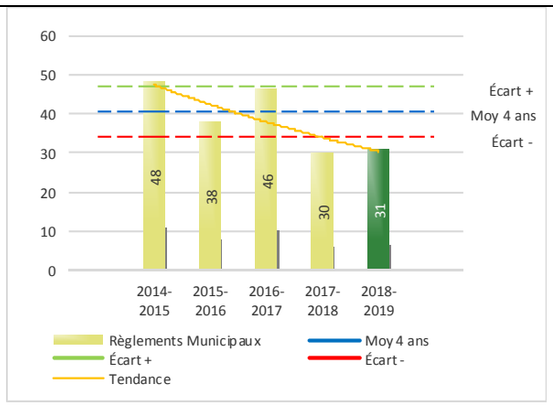

Graphique 7 : Catégories d'interventions

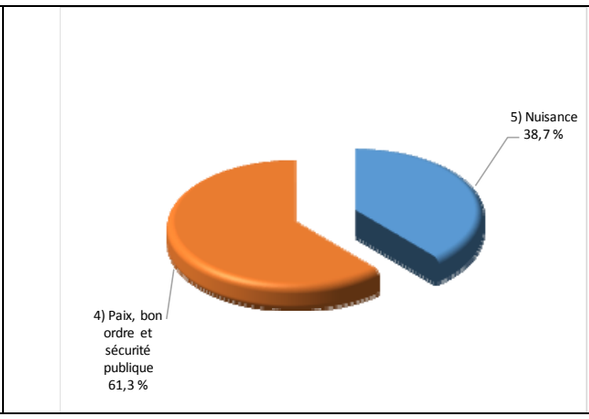

Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur. Les résultats accusent un recul par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel[3]

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Priorité 1	1 693	1 656	1 705	1 735	821
Priorité 2	458	450	474	608	1 568
Priorité 3	207	226	243	284	462
Total :	**2 358**	**2 332**	**2 422**	**2 627**	**2 851**

Alarmes[1]	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**
	308	13%	320	14%	331	14%	280	11%	275	10%

Priorité 1 : Événement requérant l'assignation immédiate d'un policier.
Priorité 2 : Événement requérant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, avec déplacement.
Priorité 3 : Événement requérant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, sans déplacement.

1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par une centrale au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Le nombre de cartes d'appel pour les alarmes a diminué de 5 par rapport à l'année précédente. Quant au nombre total d'appels, il a augmenté de 224 par rapport à l'année précédente.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel

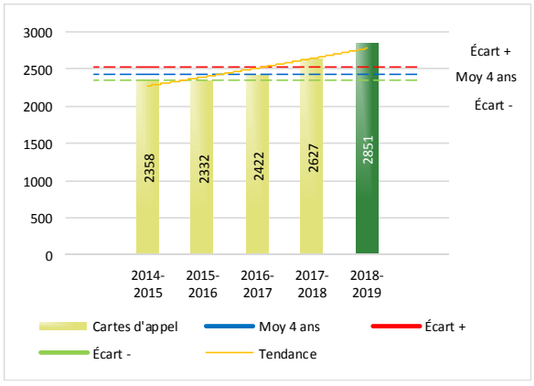

Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel

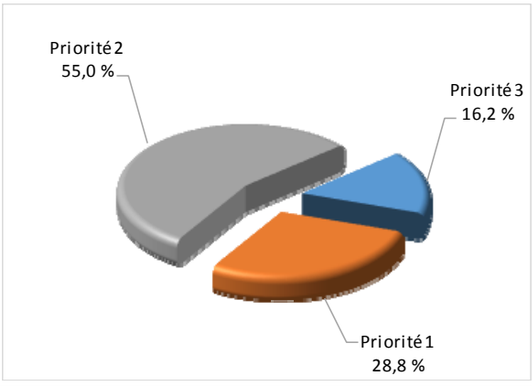

Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. On constate que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette période se situe en au-dessus de la moyenne.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

[3] La Sûreté du Québec a récemment modernisé ses centres de gestion des appels, notamment en remplaçant le système utilisé par les préposés aux télécommunications par un nouveau système de répartition assistée par ordinateur (SRAO). Ce changement entraîne une variation dans les types de priorité d'appel à compter de l'année 2015-2016.

La criminalité

Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

1000- Crimes contre la personne [1]	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0
Agressions sexuelles	7	9	9	21	26
Voies de fait	37	58	43	60	86
Vols qualifiés	0	3	0	0	1
Autres crimes contre la personne [2]	47	48	32	46	39
Crimes contre la personne :	**91**	**118**	**84**	**127**	**152**

1. La section « **Crimes contre la personne** » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
2. À titre informatif, les « **Autres crimes contre la personne** » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne

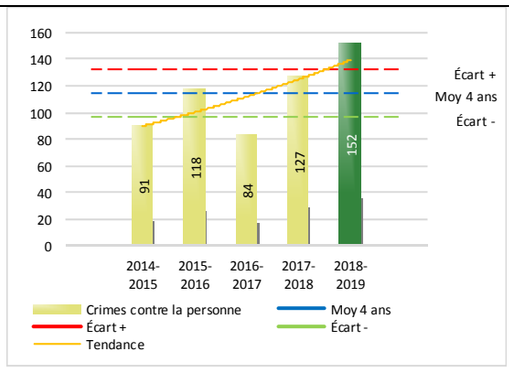

Graphique 11 : Catégories de crimes contre la personne

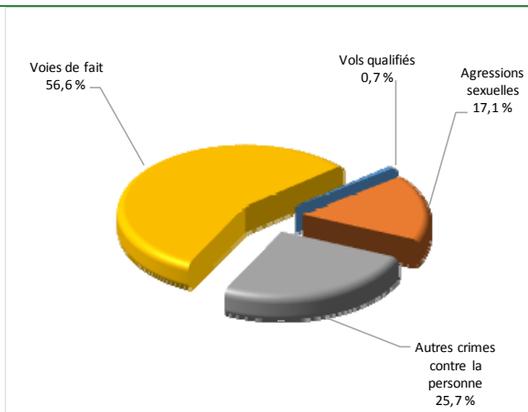

Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. On constate que le résultat de cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats accusent un recul par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la personne. On remarque alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

2000- Crimes contre la propriété	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Incendies criminels	4	1	7	3	1
Introductions par effraction	19	33	27	46	23
Vols simples	43	59	61	61	48
Vols de véhicule	5	8	6	8	12
Recels	1	0	0	1	0
Fraudes	9	18	15	21	21
Méfaits	32	44	24	42	26
Crimes contre la propriété :	**113**	**163**	**140**	**182**	**131**

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété

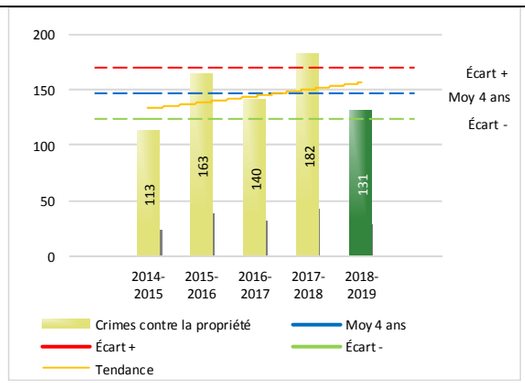

Graphique 13 : Catégories de crimes contre la propriété

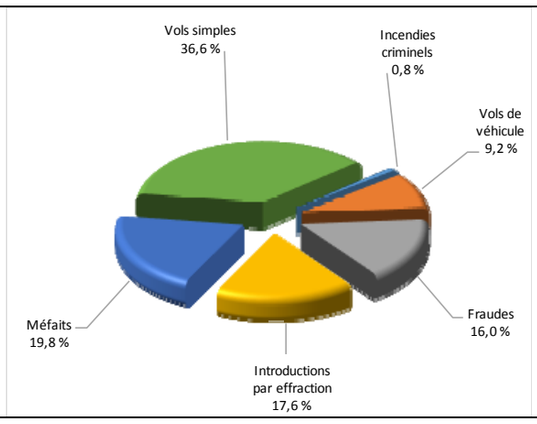

Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété au cours des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur. Les résultats présentent une amélioration par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. On remarque alors que les vols simples sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autre criminalité et interventions sur le territoire au cours de l'année

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel [1]	53	35	28	45	29
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	24	17	31	28	24
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	0	0	0
7000- Infractions aux lois provinciales	15	21	12	4	14
Autres criminalités :	**92**	**73**	**71**	**77**	**67**
Activités policières					
A- Assistances	20	37	44	45	49
B- Permis	5	8	6	6	11
E- Enquêtes	84	93	95	111	130
F- Événements relatifs à la RACJ [2]	40	30	37	49	21
P- Objets perdus ou trouvés	17	18	13	18	19
R- Interventions policières [3]	136	167	150	168	190
V- Véhicules retrouvés ou remisés	14	15	20	14	15
X- Interpellation, observation et autre	4	6	13	10	32
Activités :	**320**	**374**	**378**	**421**	**467**
Total criminalité et activités :	**616**	**728**	**673**	**807**	**817**

1 La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE

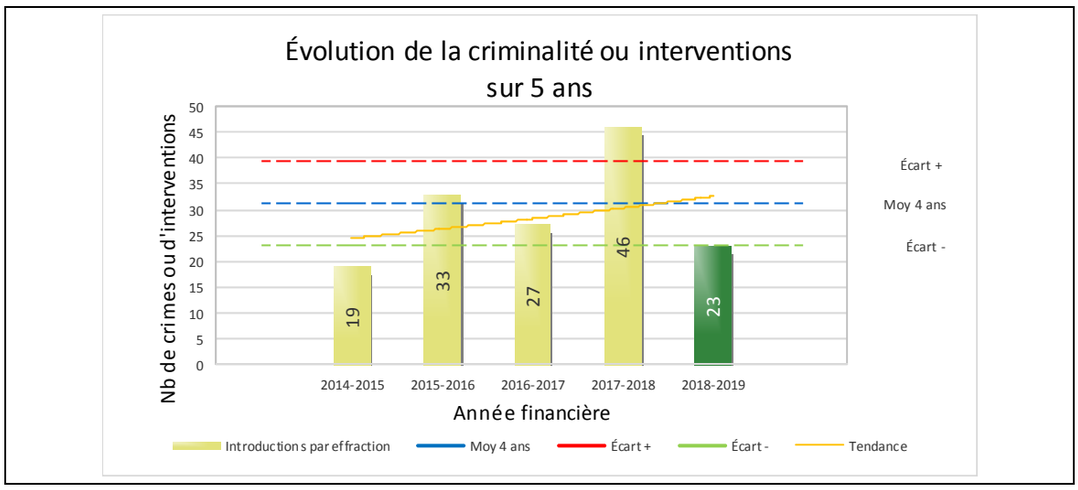

Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction a diminué de 50% par rapport à l'année précédente.

Ce type de crime présente une amélioration par rapport aux années antérieures.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

	Année courante
Nombre de dossiers d'enquête relatifs au PIMS	57
Nombre de dossiers d'enquête en collaboration	5
Total dossiers :	62

Nombre d'établissements où une intervention a eu lieu	18
Nombre d'élèves rencontrés	1897

Nombre d'établissements visés (année)	7

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN ET MESURES D'URGENCE

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions :

- Le 28 avril 2018, un obus a été trouvé sur le terrain d'un citoyen de Baie-Saint-Paul. La scène fut protégée par les patrouilleurs, deux techniciens en explosifs sont intervenus et des militaires de la base de Valcartier sont venus le récupérer. Finalement l'obus en question n'était pas dangereux.

- Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix ont reçu un appel le 10 mai 2018 pour un individu transportant un objet pouvant correspondre à une arme dans le secteur de la rue Forget à Baie-Saint-Paul. Sur place, les policiers ont mis en place les mesures de sécurité adéquates afin de sécuriser les lieux. Notamment, les élèves et le personnel du Centre éducatif Saint-Aubin et de l'école Sir Rodolphe Forget ont été confinés préventivement dans leur établissement. Les policiers ont finalement localisé l'individu correspondant à la description reçue et il s'avère que l'événement était non fondé.

- Des maîtres-chiens et des membres du service des mesures d'urgence sont intervenus dans différents événements au cours de l'année.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes :

- Les 8 et 9 juin 2018 a eu lieu le Sommet du G7 à La Malbaie. La présence policière a été augmentée dans la région à cette occasion;

- Le poste de la MRC de Charlevoix a accueilli du 11 juin au 24 août deux cadettes. Il s'agit de deux jeunes étudiantes en techniques policières. Elles ont réalisé des activités de prévention et de rapprochement avec la communauté tout au long de l'été 2018;

- Au cours du mois de janvier, le Centre de services Sainte-Anne-de-Beaupré a initié le projet de créer un comité en prévision de l'implantation d'un Club Med à Petite-Rivière-Saint-François. Ce comité est composé d'élus, de représentants du Ministère des Transports, de responsables de chantier du Club Med et de représentants de la Sûreté du Québec. Le but est de suivre le dossier de près afin de pouvoir intervenir rapidement et adéquatement face à d'éventuels enjeux et de rassurer au maximum les citoyens de Petite-Rivière-Saint-François.